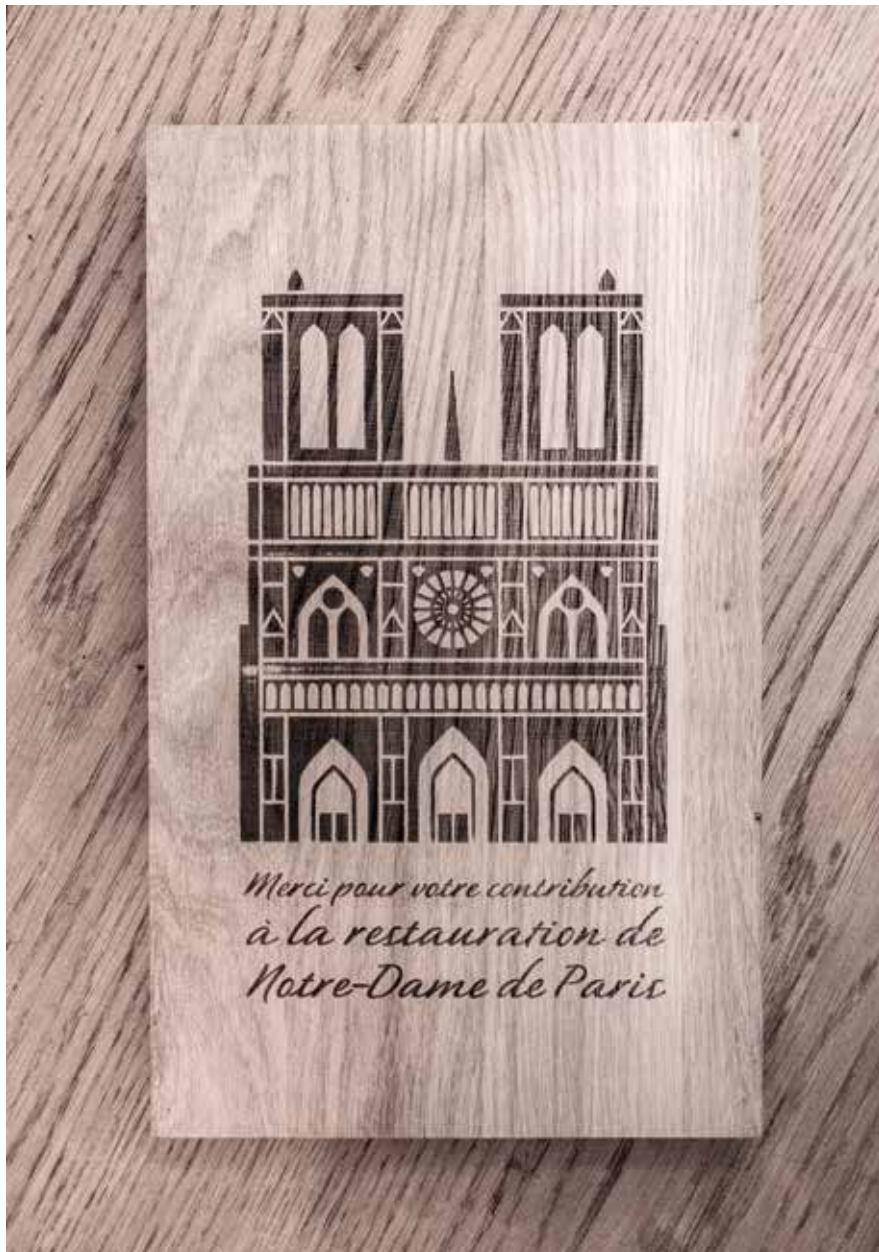


LE MAGAZINE DE LA FILIÈRE FAIT PEAU NEUVE



SOMMAIRE



3 LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Madame Anne Duisabeau, présidente de France Bois Forêt



4 DOSSIER SPÉCIAL

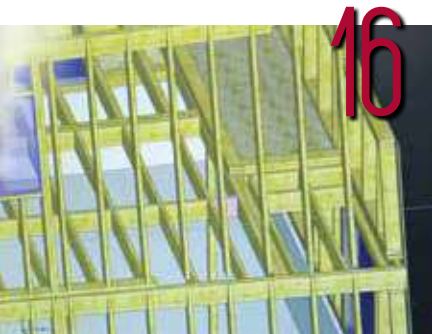
Remerciements aux mécènes de la filière forêt-bois pour Notre-Dame de Paris

8 SYLVICULTURE ET AMONT FORESTIER

Nématode du pin : forestiers et scientifiques en première ligne • PICO2Bio ou comment réduire la pollution plastique en forêt

14 LA FILIÈRE FORÊT-BOIS AU FÉMININ

Entretien avec Gaëlle Simonet



16 TRANSFORMATION ET USAGES DU BOIS

Le bois progresse dans le BIM • Bois de France : six ans déjà • FrenchTimber accompagne les exportateurs de bois français

24 ÉCONOMIE

Faire converger les outils économiques de la filière forêt-bois

28 COMMUNICATION

Un Salon international de l'agriculture 2026 qui envoie du bois • La filière forêt-bois française célébrée au Grand Palais



30 LES ÉVÉNEMENTS 2026 DE LA FORÊT ET DU BOIS

31 CVO

Renouvellement de l'accord interprofessionnel pour la période 2026-2028



ÉDITEUR : FRANCE BOIS FORÊT - 120 AVENUE LEDRU-ROLLIN - 75011 PARIS FRANCEBOISFORET.FR • **SERVICE GESTION CVO** : 03 66 88 39 63 •
DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : ANNE DUISABEAU • **RÉALISATION** : ÉDITIONS DES HALLES • **RÉDACTION** : ANNA ADER, VOLODIA OPRITCHNIK •
MAQUETTE : DAPHNÉ SAINT-ESPRIT • **SECRÉTARIAT DE RÉDACTION** : DIDIER CHATELAIN • **ADMINISTRATION** : ÉDITIONS DES HALLES, 110 RUE DE FONTENAY -
CS 20010 - 94303 VINCENNES CEDEX • **PHOTOGRAVURE ET IMPRESSION** : AUBIN IMPRIMEUR, CHEMIN DES DEUX-CROIX - CS70005 - 86240 LIGUGÉ -
AUBIN IMPRIMEUR PARTICIPE À LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT ET A REÇU LE LABEL IMPRIM'VERT – LA LETTRE B EST IMPRIMÉE SUR PAPIER PEFC •
TIRAGE : 19 500 EXEMPLAIRES - N° ISSN : 2267-4632 • **DÉPÔT LÉGAL** : 2^e TRIMESTRE 2026 • **EN COUVERTURE** : DE HAUT EN BAS ET DE GAUCHE À DROITE :
© ADOBE STOCK ; © FRANCE BOIS FORÊT. • CE NUMÉRO EST ROUTÉ AVEC UN ENCART JETÉ « INVITATION AU CARREFOUR INTERNATIONAL DU BOIS ».

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Photo : Marion Frégeac



Chers lecteurs, chers collègues,

J'ai le plaisir d'ouvrir ce numéro de *La Lettre B*, dont la maquette fait peau neuve, sur une récente nouvelle : grâce à la mobilisation de toute la filière et de France Bois Forêt, la ministre de la Transition écologique, Monique Barbut, a annoncé la réouverture du guichet des aides au renouvellement forestier France Nation Verte lors de sa visite sur le stand de la filière forêt-bois au Salon international de l'agriculture. Le cahier des charges reste inchangé par rapport à 2025. Un travail conjoint doit par ailleurs être lancé avec les pouvoirs publics concernant le cahier des charges 2027, afin de simplifier le dispositif, d'assurer une équité territoriale d'accès, d'améliorer la contribution aux objectifs nationaux de renouvellement forestier et la prise en compte des situations de crises sanitaires ou climatiques.

Cette avancée ne doit pas masquer la réalité des ventes de plants, qui ont connu une baisse sur la période 2024-2025, avec 53 millions d'unités vendues, contre 60 millions sur la période précédente. Une information qui ne peut que nous alarmer, notamment face au besoin d'adaptation de nos forêts au changement climatique.

Le mois de février a également vu naître le comité Filière Forêt Bois Française¹. C'est une avancée considérable. Pour la première fois, nous disposons d'une instance réunissant des organisations représentatives de l'ensemble de la chaîne de valeur, de la forêt aux usages du bois. Hébergée au sein de France Bois Forêt, elle constituera un lieu permanent de concertation et d'expression commune.

Notre filière s'est également mobilisée pour la 15^e édition du Forum Bois Construction, au Grand Palais à Paris. Cet événement professionnel fut de nouveau l'occasion de promouvoir le bois dans la construction grâce à la présence de 260 exposants et de près de 350 architectes venus présenter leurs réalisations, et à des centaines d'interventions présentant la diversité des usages de ce matériau dans tout type de projet constructif.

Nous avons profité du Forum Bois Construction pour lancer France Bois 2030. Un projet collectif qui permet à la filière d'affirmer son rôle stratégique et son ambition : favoriser l'utilisation du bois dans la réalisation des ouvrages olympiques et des aménagements liés aux Jeux olympiques et paralympiques d'hiver des Alpes Françaises 2030. Ce projet aura notamment pour mission de démontrer que le bois est la solution pour répondre aux exigences du programme : le respect des délais, le prix et l'empreinte environnementale.

À travers ces initiatives, la filière forêt-bois montre son unité et réaffirme sa volonté de développer les usages du bois et les capacités industrielles pour mieux répondre à la demande, et adapter les forêts au changement climatique.

Anne Duisabeau,
présidente de France Bois Forêt

¹ Membres fondateurs : Communes forestières France, Fransylva, l'ONF et l'UCFF représentent la sylviculture et la production forestière ; la FNB représente l'exploitation forestière et la transformation du bois ; l'Ameublement français, Copacel et l'UICCB représentent l'ameublement, le papier et la construction.

• DOSSIER SPÉCIAL •

Remerciements aux mécènes de la filière forêt-bois pour Notre-Dame de Paris



Photo : Skunati © Rebatir Notre-Dame de Paris

Gros plan de la charpente de la flèche de Notre-Dame de Paris restaurée.

Le 12 février dernier, à quelques encablures de la cathédrale, un après-midi de remerciements était organisé par France Bois Forêt à l'intention des mécènes de la filière qui se sont mobilisés après l'incendie survenu en 2019.

Qu'ils aient offert des chênes, des sciages ou participé financièrement, plus d'une centaine de mécènes ont fait le déplacement. Anne Duisabeau, présidente de France Bois Forêt, a mis à l'honneur « *l'excellence des*

membres de la filière et la générosité des propriétaires, qui ont offert 1 400 chênes ». Les participants ont assisté à une série d'interventions réunissant les acteurs majeurs de la reconstruction de Notre-Dame de Paris.

UN CHANTIER D'ENVERGURE

Philippe Jost, président de l'établissement public chargé de la conservation et de la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris, est revenu sur les différentes étapes de l'opération de restauration, depuis le lendemain de l'incendie jusqu'à la réouverture progressive de la cathédrale. Illustrant son propos par des photographies spectaculaires du chantier, il a souligné, à son tour,

« la démonstration de l'excellence des métiers et des savoir-faire mobilisés », qu'il qualifie de « fierté nationale ».

Au-delà de la réouverture de Notre-Dame de Paris en décembre 2024, Philippe Jost a évoqué l'avenir de la cathédrale : les reliquats de dons collectés serviront notamment à « engager un nouveau cycle de travaux sur l'édifice », afin d'assurer sa conservation sur le long terme.

Cette mobilisation exceptionnelle a non seulement permis de contribuer à la restauration du monument, mais aussi d'autres éléments patrimoniaux. Bernard d'Harcourt, propriétaire privé, a ainsi donné un exemple concret : « Un grand chêne de 19 mètres a été utilisé dans la charpente de Notre-Dame ;

après coupe de sa longueur, l'excédent a servi à la fabrication de tonneaux pour les vins des hospices de Beaune. » Une illustration de la manière dont la filière forêt-bois participe plus largement au patrimoine... y compris viticole !

LES BOIS ET LES CHARPENTES

Rémi Fromont, architecte en chef des monuments historiques, a détaillé la prouesse technique que constitue la reconstruction à l'identique de la charpente et de la flèche de la cathédrale, réalisée selon les principes constructifs d'origine.

L'architecte est revenu sur certaines inquiétudes exprimées au lendemain du drame, notamment quant à la disponibilité des ressources forestières

nécessaires à la reconstruction. Des craintes qu'il a rapidement relativisées : les forêts françaises ont en effet plus que doublé de superficie depuis l'époque de Louis XIV. Pour donner un ordre de grandeur, Rémi Fromont a rappelé que le bois utilisé pour l'ensemble de la charpente de Notre-Dame représentait moins de deux vaisseaux de guerre... à une époque où la flotte royale en comptait près de 200.

Un constat appuyé par Jacky Favret, représentant des forêts publiques dans le cadre du projet : « Depuis le début de cet après-midi d'hommage aux mécènes il y a trois heures, la quantité de bois prélevée pour la charpente de Notre-Dame a déjà repoussé dans les forêts françaises. »



Charpente de la nef pendant le chantier de restauration.



Intervention de Philippe Jost, président de l'établissement public chargé de la conservation et de la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris à la suite de Jean-Louis Georgelin décédé accidentellement en 2023.



Rémi Fromont, architecte en chef des monuments historiques en charge de la partie charpente lors de la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris en appui de Philippe Villeneuve.

UN DÉFI D'INGÉNIERIE

Gaëtan Genès, président du bureau d'études ECSB, a évoqué pour sa part le défi d'ingénierie posé par la reconstruction de la flèche. Entièrement détruite lors de l'incendie, celle-ci a dû être redessinée à partir de documents historiques, notamment issus des archives d'Eugène Viollet-le-Duc, l'architecte du 19^e siècle qui avait conçu la flèche originale.

Grâce à ces précieuses sources, le bureau d'études a pu reconstituer avec précision les plans nécessaires à la reconstruction. Près de 450 modèles de calcul ont ensuite été élaborés afin de vérifier la répartition des efforts et la stabilité de l'ouvrage. Un travail de longue haleine qui illustre la rencontre entre les techniques traditionnelles et les outils d'ingénierie contemporains.

LA MOBILISATION DES DONATEURS DE CHÊNES

Aymeric Albert et Philippe Gourmain, coordinateurs des contributions en forêts publiques et privées, sont intervenus sur le sujet des dons de chênes. Tous deux ont retracé la mobilisation immédiate des propriétaires forestiers au lendemain du drame, ainsi que les défis logistiques posés par la gestion de ces dons.

Comme l'a rappelé Laurent Denormandie, représentant des scieries impliquées dans l'opération : *« La gestion des dons a été un vrai défi. On s'est retrouvé avec des arbres donnés partout en France. Des arbres qu'il a fallu aller chercher, transporter, puis confier à des scieries travaillant elles aussi en mécénat et capables de scier des pièces atteignant parfois 10 à 14 mètres de longueur. »*

Michel Druilhe, président de France Bois Forêt à l'époque, complète : *« Le lendemain de l'incendie, nous avons entendu un nombre incalculable de déclarations insensées, comme quoi nous n'aurions pas suffisamment de bois, pas d'assez bonne qualité, pas les compétences, pour restaurer la charpente de Notre-Dame. Dès le 18 avril, la filière forêt-bois a décidé de se mettre au service de ce grand projet. »*

Au total, plus de 200 propriétaires forestiers ont offert des arbres, souvent par l'intermédiaire de coopératives ou d'experts forestiers.

DES SAVOIR-FAIRE D'EXCEPTION

Les savoir-faire des artisans de la filière forêt-bois ont enfin été mis à l'honneur par Jean-Louis Bidet, menuisier en



Photo : Skunati © Rebatir Notre-Dame de Paris

Souche, fût et étage ajouré de la flèche de Notre-Dame.



Photo : France Bois Forêt

Plus d'une centaine de mécènes ont participé à cet après-midi de remerciements, ici attentifs aux récits de Philippe Gourmain (expert forestier) et d'Aymeric Albert (ONF).



Photo : Skunati © Rebatir Notre-Dame de Paris

Le bouquet posé sur le poinçon de l'abside du chœur de la cathédrale a clos en janvier 2024 le montage des charpentes de la nef et du chœur, également appelées la « forêt » en raison du nombre impressionnant de pièces de bois mises en œuvre.

chef des Ateliers Perrault, en charge de la reconstruction de la charpente. Devant une salle impressionnée, il est revenu sur la sélection minutieuse des arbres, examinés un par un dans les forêts publiques et privées, ainsi que sur la fabrication des outils spécifiques utilisés pour la préparation des bois. Par exemple, les haches nécessaires à l'équarrissage ont été fabriquées à la demande. Jean-Louis Bidet a détaillé l'ampleur de ce travail d'orfèvre : *« La restauration de la charpente médiévale de Notre-Dame, c'est 12 mois d'études avec l'entreprise ECSB, 1 300 plans techniques, 50 prototypes, 860 pièces de charpente*

et près de 25 000 heures de taille en atelier. » Un chantier hors norme, qui illustre la vitalité et l'excellence des métiers du bois en France.

L'après-midi s'est conclu par la remise à chaque participant d'un trophée symbolique et commémoratif... façonné en chêne français, clin d'œil à l'essence qui aura largement contribué à redonner vie à la cathédrale. 🍷

Le trophée remis le 12 février dernier aux mécènes de la filière forêt-bois mobilisés au lendemain de l'incendie de Notre-Dame de Paris.



Photo : France Bois Forêt

Nématode du pin : forestiers et scientifiques en première ligne



Photo : INRAE

Monochamus galloprovincialis, coléoptère xylophage longicorne vivant dans les forêts de conifères et vecteur du nématode du pin.

Après l'Espagne et le Portugal, un premier foyer d'infestation par le nématode du Pin (*Bursaphelenchus xylophilus*), un ver microscopique invasif qui entraîne la mort des arbres touchés, est confirmé en France le 3 novembre 2025, suivi d'un second cas le 17 mars 2026. Professionnels et scientifiques s'étaient préparés à cette menace et les recherches contre sa diffusion se poursuivent.

Fin octobre 2025, dans la forêt landaise de Seignosse, un bouquet de pins maritimes affaiblis attire l'attention des forestiers : leurs aiguilles sont rouges et leurs houppiers flétris. Le verdict tombe dans le courant du mois de novembre : il s'agit du premier cas français d'infestation par le nématode du pin (*Bursaphelenchus xylophilus*).

Un second cas sera découvert à 2,3 km de là en mars 2026.

Transporté par un coléoptère du genre *Monochamus*, ce ver se développe dans les conifères, avec une préférence pour les pins. Une fois la barrière de l'écorce

franchie, le nématode se multiplie très vite dans les canaux de résine puis les vaisseaux conducteurs de sève, bloquant sa circulation. En quelques semaines, l'arbre meurt d'embolie. L'épidémie peut se répandre rapidement. Durant ses quatre mois de vie aérienne, le coléoptère porteur de milliers de nématodes peut parcourir plusieurs dizaines de kilomètres et infecter, lors de ses repas et de ses pontes, de très nombreux arbres.

Si la présence récente du nématode du pin en France peut engendrer de sévères préjudices économiques

à la filière forêt-bois ainsi que des dommages environnementaux et patrimoniaux, toutes les organisations professionnelles, qui avaient anticipé ce risque, ont pleinement mesuré l'ampleur de cette crise et poursuivent la mise en place des mesures pour contenir le risque de diffusion du ver destructeur, dans un objectif d'éradication.

DEUX ZONES DE PROTECTION

« Dans les deux cas français, il s'agit probablement d'infestations imputables à du bois importé, car les foyers connus les plus proches se situent en Galice, en Espagne, à 500 kilomètres des Landes », souligne Hervé Jactel, directeur de recherche à l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE) et spécialiste du nématode.

Ravageur redoutable, *Bursaphelenchus xylophilus* est classé organisme de quarantaine prioritaire par l'Union

européenne (UE). Ce statut oblige les États membres à mettre en œuvre les modes de gestion codifiés par la Décision d'exécution 2012/535/UE du 26 septembre 2012.

« Nos forestiers ont appliqué les mesures prophylactiques prévues : coupe rase dans un rayon de 500 mètres autour de l'arbre malade, souligne François Guiraud, le président de Fibois Landes de Gascogne, et mise en place de la zone tampon de 20 km de rayon autour du foyer infecté. »

Dans la zone infestée (500 m), tous les arbres sensibles au ravageur doivent être abattus et réduits en copeaux de 3 cm de côté au maximum. Dans la zone tampon, seuls les spécimens montrant des signes de dépérissement sont tronçonnés et

broyés. « L'État restreint les interventions dans cette zone de façon drastique pendant quatre ans. Les conséquences économiques des contraintes sanitaires d'exploitation sur la zone tampon, telles qu'elles sont prévues par l'UE pendant ces quatre années, sont importantes : les procédures administratives et les coûts du broyage des rémanents, si non indemnisés notamment, peuvent en l'état provoquer un gel de la gestion, de l'exploitation et réduiront de facto l'approvisionnement en bois des scieurs et des transformateurs de la région. Cela met en péril, à très court terme, l'équilibre global de la filière du massif des Landes de Gascogne », déplore François Guiraud.

DES AVANCÉES MAJEURES VERS LA DÉTECTION RAPIDE

La filière s'est préparée à l'arrivée du parasite. Soutenu par la Section spécialisée Pin maritime de France Bois Forêt et porté par la Caisse Phyto Forêt¹ du Syndicat des sylviculteurs du Sud-Ouest (SSSO), FCBA² a engagé plusieurs programmes de recherche.

Après trois années de travaux, ses experts développent un outil de diagnostic précoce par colorimétrie de l'ADN du nématode.

Cette technique permettrait de détecter l'ADN du pathogène en quelques heures, contre quelques semaines dans un laboratoire agréé de référence.

« La méthode est prometteuse, mais des

¹ Caisse de prévoyance et de protection des forêts du Sud-Ouest.

² Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement.



Photo : Alliance Forêts Bois

Abattage d'un foyer d'infestation par le nématode du pin avant réduction en copeaux.



Prélèvement de rondelles de pins sur foyer d'infestation pour expertises.



Photo : FCBA

Production de plants en pépinière FCBA pour étudier leur sensibilité *in situ* ou en conditions contrôlées au Portugal.

tests complémentaires sont nécessaires pour différencier à coup sûr l'ADN du nématode nuisible de celui d'autres espèces non problématiques », explique Marion Mercadal, directrice du pôle Ressources forestières des territoires de FCBA.

Parallèlement, l'INRAE achève la mise au point d'une méthode de télédétection des arbres infestés. Couplant imagerie spatiale à haute résolution et intelligence artificielle, cette technique devrait permettre d'identifier les arbres symptomatiques plus rapidement que les méthodes de prospection au sol.

DES RECHERCHES DE LONG TERME DÉJÀ ENGAGÉES...

FCBA a aussi installé des essais génétiques dans des parcelles expérimentales situées au Portugal,

et mené des essais en conditions contrôlées par inoculation artificielle. « *Notre ambition est de déterminer la sensibilité du pin au nématode afin de pouvoir, par la suite, sélectionner les spécimens les plus tolérants pour les variétés de demain. Deux des trois essais in situ sont prometteurs. Mais il faudra encore plusieurs années pour aboutir à des résultats exploitables* », indique Marion Mercadal. Des résultats dont l'exploitation est d'ores et déjà prévue : « *Une fois que l'on aura déterminé la sensibilité des arbres résistants au nématode, il faudra procéder à des sélections, adapter les vergers pour une production de graines améliorées* », poursuit Marion Mercadal. Un travail au long cours, qui n'aboutira pas avant le début de la prochaine décennie.

... ET DE NOUVELLES PISTES EXPLORÉES

En décembre dernier, le conseil d'administration de France Bois Forêt a débloqué une enveloppe exceptionnelle de 200 000 euros destinée à financer de nouveaux travaux de recherche.

Plusieurs dossiers proposés par les organisations professionnelles de la filière, en coordination avec les instituts de recherche et la Section spécialisée Pin maritime de France Bois Forêt, devraient être retenus. « *Les projets les plus urgents porteront sur la sensibilité des essences jusqu'au traitement des bois, en passant par les techniques de broyage ou le transport* », précise Antoine d'Amécourt, président du comité de développement R&D de France Bois

Forêt, lequel indique aussi que les ministères chargés de l'environnement et de l'agriculture devraient également investir pour permettre des recherches efficaces et plus rapides.

Professionnels et scientifiques souhaitent aussi voir évoluer certaines règles européennes. « *L'efficacité de la coupe rase dans un rayon de 500 mètres autour d'un arbre malade pose question. Au mieux, cela ne*

réduit que de 11 % le risque de dissémination de l'infestation ; au pire, cela oblige l'insecte vecteur à voler plus loin et cela crée des risques de dissémination par transport non contrôlé du bois contaminé », confirme Hervé Jactel.

En outre, les mesures communautaires s'appliquent aux massifs forestiers, mais pas aux arbres domestiques. Or, c'est précisément sur un arbre

domestique qu'a été découvert le second cas en question. « *La filière souhaite travailler en coordination étroite avec les chercheurs et instituts de recherche forestière pour plus de pragmatisme et d'efficacité* », commente Antoine d'Amécourt. Ce premier soutien financier, décidé en urgence, se poursuivra dans le temps. ➔

Deux axes de recherches déjà suivis par FCBA

Tester l'efficacité de différentes méthodes de broyage (dont 3 x 3 x 3 cm) pour la destruction de larves de *Monochamus galloprovincialis* et évaluer les capacités de ponte dans les rémanents d'exploitation.

Résultats :

- broyage : efficacité complète (0% de survie larvaire) observée pour toutes les tailles de plaquettes obtenues (broyeur sur plateforme, broyeur à branches) ;
- rémanents : aucune ponte observée en dessous de 3 cm de diamètre ; infestations possibles dès 4 cm sur branches avec écorce.



Broyeur à branches, modalité de broyage 35 x 35 mm.



Broyeur à branches, modalité de broyage 80 x 80 mm.



Broyeur sur plateforme, modalité de broyage 105 x 150 mm.



Doc. : FCBA

PICO2Bio ou comment réduire la pollution plastique en forêt



Photo : Vincent Boulanger/ONF

Dispositif d'expérimentation de diverses protections biosourcées ou biodégradables dans le cadre du projet PICO2Bio, en forêt domaniale de Fontainebleau (77), mis en place le 18 décembre 2025.

L'ONF¹ évalue des dispositifs de protection individuelle des plants afin de remplacer les plastiques utilisés actuellement. L'objectif final de ce projet nommé PICO2Bio est de réduire les dégâts des ongulés tout en protégeant les sols forestiers.

Face au changement climatique, la plantation d'arbres est plus stratégique que jamais. Or, les jeunes pousses sont particulièrement vulnérables, et nécessitent notamment une protection contre les dégâts des ongulés. L'ONF estime en effet que la moitié des forêts domaniales métropolitaines abritent un trop grand nombre de cerfs, de chevreuils, de biches et de sangliers. En hiver, ces animaux se nourrissent de plants et réduisent

en conséquence les chances de succès de nouvelles plantations et de régénération naturelle.

INCONVÉNIENTS DES SOLUTIONS CONVENTIONNELLES

Les solutions de protection classiques, comme la pose de clôtures, ne sont plus adaptées. « *Pour protéger toutes les plantations en cours, il faudrait en poser des kilomètres, ce qui est coûteux. Par ailleurs, de tels obstacles sont de moins en moins acceptés par le public* », explique Vincent Boulanger, chargé de recherche et développement (R&D), spécialisé en renouvellement des peuplements forestiers à l'ONF. Reste la protection individuelle, mais elle est, elle aussi, coûteuse et non dénuée

PROGRAMME

Référence : 256F2165

Budget total : 121 370 €

Financement France Bois Forêt : 19 %

¹ Office national des forêts.

d'inconvénients. « Pour le moment, les modèles les plus utilisés sont en plastique. Si cette matière se maintient pendant les cinq à dix ans qu'elle reste autour des plants et se dégrade lentement, elle peut occasionner aussi, localement, une pollution par microplastiques », déplore notre interlocuteur, également responsable du pôle Recherche, Développement et Innovation de la direction technique Seine Nord de l'établissement public.

VERS DES PRODUITS ALTERNATIFS

Ainsi un programme de recensement des systèmes de protection individuelle en matériaux biosourcés ou biodégradables a été engagé. Dans un premier temps, les parties prenantes au projet PICO2Bio ont identifié les produits sur le marché

qui répondaient au cahier des charges. La base de données du projet en recense une trentaine. « Il a fallu les caractériser d'après les descriptions des fabricants car tous n'ont pas les mêmes qualités. Certains sont biodégradables mais contiennent des résines plastiques recyclées. D'autres sont biosourcés mais pas forcément biodégradables. D'autres encore sont compostables, in situ ou en déchetterie », souligne Vincent Boulanger.

Au vu de ces premiers recensements, les forestiers ont présélectionné une dizaine de modèles compostables et/ou biodégradables. La liste a été établie sur la base de la représentativité des types de solutions, d'un nombre varié de matériaux, et de la disponibilité chez les producteurs. Tous les modèles

retenus seront mis en œuvre en forêt. Un protocole de suivi a été développé à partir des standards d'évaluation de l'efficacité des protections individuelles déjà éprouvés dans un précédent projet de R&D, adapté pour intégrer la dégradation des matériaux dans le temps. Plusieurs chantiers forestiers, aux essences différentes (chêne sessile, pin maritime), seront ainsi équipés cette année et l'an prochain.

Si les résultats tout définitifs de cette expérimentation sont attendus d'ici trois ans, un catalogue qui recense les solutions retenues existe déjà. Sa mise en ligne est prévue dans le courant de l'année sur le site internet de l'ONF (onf.fr) et de RenFor², pôle de l'INRAE³ (renfor.hub.inrae.fr). ◀

² Pôle d'innovation et de pédagogie sur le RENouvellement des peuplements FORestiers.
³ Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement.



Mise en place des tubes Rainbow Terra en fibre de bois.



Mise en place des ProtecTree (hêtre déroulé).



Plant de chêne dans une protection de type Dendron (pin tranché).

Photos : Nicolas Fontaine/ONF

Entretien avec Gaëlle Simonet



Gaëlle Simonet, ouvrière sylvicole, coopérative forestière CFBL :
« Mon métier est incroyablement enrichissant : je travaille en pleine nature, et je contribue directement à la santé et à l'avenir des forêts. »

Conseillers sur le terrain.



Photos : CFBL

Recrutée en 2023 comme aide technique par la coopérative forestière CFBL dans la Creuse, Gaëlle Simonet partage son temps de travail entre le terrain et le bureau, convaincue d'avoir trouvé un emploi en accord avec ses valeurs.

VOUS ÊTES ARRIVÉE À LA COOPÉRATIVE EN JANVIER 2023, À 31 ANS. AVIEZ-VOUS AUPARAVANT UNE EXPÉRIENCE DANS LE SECTEUR FORESTIER ?

C'est une découverte, mais la nature et le végétal m'intéressent depuis toujours, puisqu'à la base, j'ai un BTS en production horticole. Pourtant, avant de rejoindre la coopérative, j'ai travaillé pendant 8 ans dans un tout autre milieu : une bibliothèque municipale et le bureau d'accueil d'un office de tourisme. Lorsque ces postes ont été supprimés, j'ai trouvé une annonce pour devenir ouvrière sylvicole et je me suis dit « pourquoi pas ? ».

J'ai senti que j'avais besoin d'exercer un travail plus physique et en plein air. Quand on ne connaît pas les métiers de la forêt, on en a beaucoup d'idées toutes faites. C'était mon cas, surtout concernant les opérations de coupe de bois, qui font pourtant pleinement partie d'une gestion durable de la forêt. Découvrir que ces métiers comprenaient aussi la plantation et l'entretien m'a véritablement décidée.

EN QUOI CONSISTE VOTRE TRAVAIL AU SEIN DE LA COOPÉRATIVE ?

Les missions sont très variées et saisonnières. Entre juillet et février, on débroussaille des parcelles suivant

la végétation : fougères, ronces, genêts... C'est à ce moment-là que l'on procède à l'élagage des résineux ou à une coupe de formation des feuillus. Pour effectuer ce travail, il m'a fallu apprendre à manipuler différents outils dont je ne m'étais jamais servi auparavant : débroussailleuse, sécateur à batterie... Cela a été une vraie découverte ! Mon métier est incroyablement enrichissant : je travaille en pleine nature et je contribue directement à la bonne santé et à l'avenir des forêts.

ON DEVINE À TRAVERS VOS PROPOS QUE LE MÉTIER EST PHYSIQUE. QU'EN EST-IL DE LA PLACE DES FEMMES ?

Il y a effectivement plus d'hommes que de femmes, néanmoins, nous avons toute notre place dans la filière, il ne faut pas se laisser décourager par l'aspect physique du

métier. Personnellement, au début, j'appréhendais le rendement et l'effort que cela pouvait demander. Même si travailler sur le terrain exige une certaine rigueur, parfois dans des conditions complexes, dues notamment à une météo capricieuse, on trouve son rythme et on progresse chaque jour.

Depuis l'été 2024, mon travail est partagé entre trois jours sur le terrain avec les autres ouvriers et deux jours au bureau en appui administratif sur la partie valorisation des bois, gestion des stocks et la réception des plants en période de plantation.

À la coopérative, on compte un certain nombre de femmes dans tous les métiers et à tous les niveaux, non seulement des ouvrières de terrain,

des conseillères forestières, mais aussi dans les services comme la recherche et développement ou encore dans les postes d'encadrement.

QUELLES ESSENCES D'ARBRES SONT PLANTÉES ACTUELLEMENT DANS LA FORÊT CREUSOISE ?

On plante beaucoup de douglas, essentiellement dans le sud du département, mais aussi d'autres résineux comme le pin maritime, le pin taeda, le cèdre et même le pin laricio.

On plante également des feuillus comme le chêne sessile, le chêne rouge d'Amérique, l'érable ou le châtaignier.

On fait de plus en plus de mélanges de résineux avec des bordures en feuillus ou des îlots de feuillus au milieu de résineux.

EST-CE QUE VOTRE PERCEPTION DE LA FORÊT A CHANGÉ CES DERNIÈRES ANNÉES ?

Tout à fait ! Maintenant, je sais ce que représente le travail de forestier : on ne coupe pas la forêt sans réfléchir, la coupe fait partie intégrante d'une gestion forestière durable qui implique également beaucoup de travail administratif, de planification et d'anticipation pour les entretiens et le reboisement notamment.

La relation avec les propriétaires est aussi très importante. Enfin, avec le changement climatique, la gestion durable des forêts demande de réfléchir différemment sur le choix des essences et d'adapter les pratiques. La forêt, c'est une vraie culture qu'il faut planifier et gérer. ◀



Élagage de résineux.

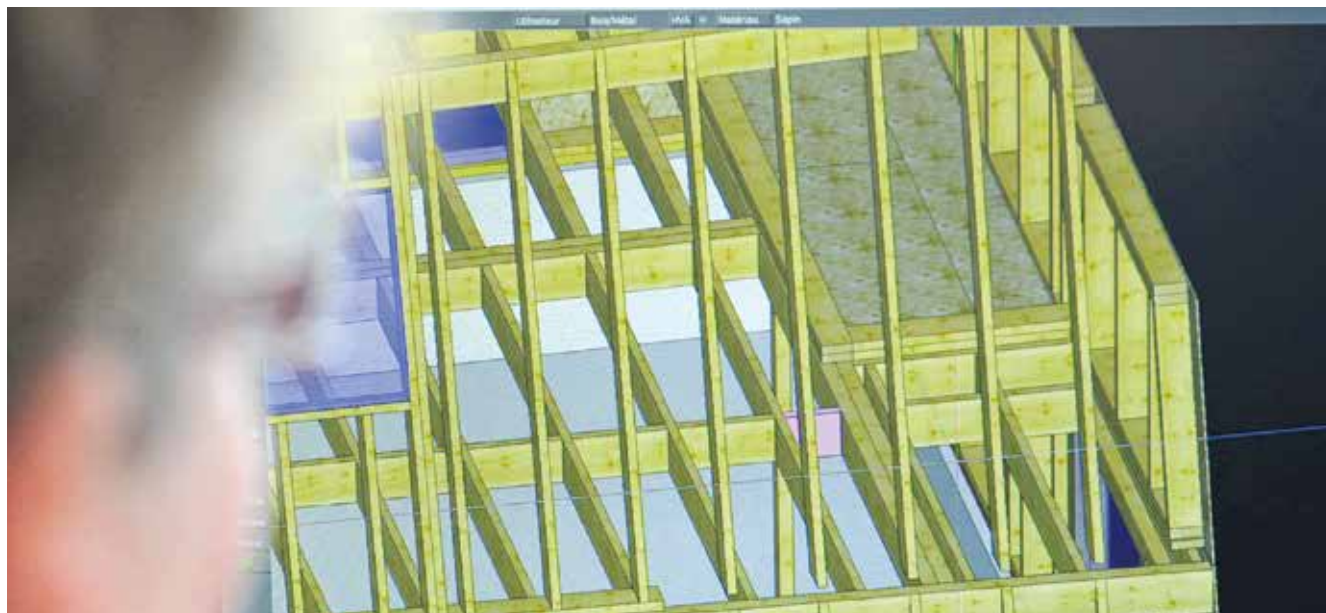


Opération de marquage.



Coupe, plantation et entretien font pleinement partie d'une gestion durable de la forêt.

Le bois progresse dans le BIM



Montée en exigences et en performances en termes de qualité et de coût des bâtiments, multiplication des interlocuteurs autour d'un même projet, partage des informations... le BIM peut répondre à ces problématiques actuelles, et la filière forêt-bois participe activement à son développement continu.

En mars 2015, la filière forêt-bois a créé un groupe de travail avec le CSF Filière Bois pour mettre en place un plan d'actions permettant aux professionnels d'organiser une construction bois autour d'une maquette numérique. Ce projet « BIM », financé conjointement par France Bois Forêt et le CODIFAB¹ et piloté par FCBA², connaît de nouveaux développements.

Le BIM est une démarche collaborative de gestion d'un projet de construction autour d'une maquette numérique. Capable de couvrir tout le cycle de vie du projet de construction tout en facilitant la compréhension mutuelle des spécificités métiers de chaque

intervenant, le BIM constitue une avancée majeure dans la façon de travailler. Pendant des décennies, tous les corps d'état ont développé des solutions numériques qui ne répondaient qu'à leurs besoins spécifiques. Il fallait donc définir des règles communes

¹ Comité de développement des industries françaises de l'ameublement et du bois.

² Institut technologique Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement.

COMPRENDRE LE BIM

« *Building Information Model* » ou « Modèle d'information de construction » ou « Maquette numérique » (MN) : représentation numérique des caractéristiques physiques et fonctionnelles d'un bâtiment. Comme tel, il sert de ressource de la connaissance partagée des informations sur le bâtiment, et forme une base fiable pour prendre des décisions au cours de la vie de ce dernier dès sa création. C'est aussi une représentation 3D qui va plus loin que la simple modélisation d'un bâtiment. Il s'agit d'une sorte de base de données techniques structurée pour un bâtiment existant ou en projet. C'est une base de données standardisée, partagée, capable de contenir toutes les informations techniques de l'ouvrage bâti, de sa conception à son exploitation.

PROGRAMME

Référence : 25UB2117

Budget total : 43 959 €

Financement France Bois Forêt : 51 %

et normes pour instaurer le dialogue entre les acteurs de la construction. Ainsi, après une première phase de travail « Plan Transition numérique dans le bâtiment » (2015-2018) et « Plan BIM 2022 » (2019-2022), les pouvoirs publics lancent le plan BIM afin d'étendre l'adoption des outils numériques dans le secteur du bâtiment et de renforcer les compétences des professionnels. Les deux axes de ce plan sont la généralisation du BIM dans les marchés publics en clarifiant les attentes et les responsabilités de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre, et l'extension de son usage à tous les territoires et professionnels de la construction bois.

DES DICTIONNAIRES DE PRODUITS AUX OBJETS GÉNÉRIQUES BIM

Un des principaux objectifs du groupe de travail BIM du CSF Bois est de faire évoluer la structuration

et la standardisation des « objets génériques » BIM qui ont vocation à représenter toutes les parties d'ouvrages bois dans le bâtiment (bardages, parquets...). Le groupe de travail s'est donc impliqué dans l'action POBIM AFNOR : une démarche consultative organisée dans l'ensemble de la filière, qui passe en revue toutes les parties d'ouvrages à base de bois dans le bâtiment (façade ossature bois, mur porteur ossature bois, fenêtres, escaliers, bardages) et qui a permis de concevoir et de valider les dictionnaires des principaux ouvrages bois ou à base de bois. Après la création des dictionnaires POBIM, le groupe de travail a entrepris la création d'objets génériques correspondant aux standards nationaux de la filière bois en « bimisant³ » les solutions techniques du Catalogue Bois Construction.

Afin de mettre à disposition ces objets génériques, le groupe de travail a créé une API⁴ pour permettre l'accessibilité et la compatibilité de la base de données POBIM à tous les acteurs/utilisateurs potentiels (éditeurs de logiciels par exemple).

DU CATALOGUE BOIS CONSTRUCTION AU PLUGIN⁵ REVIT⁶

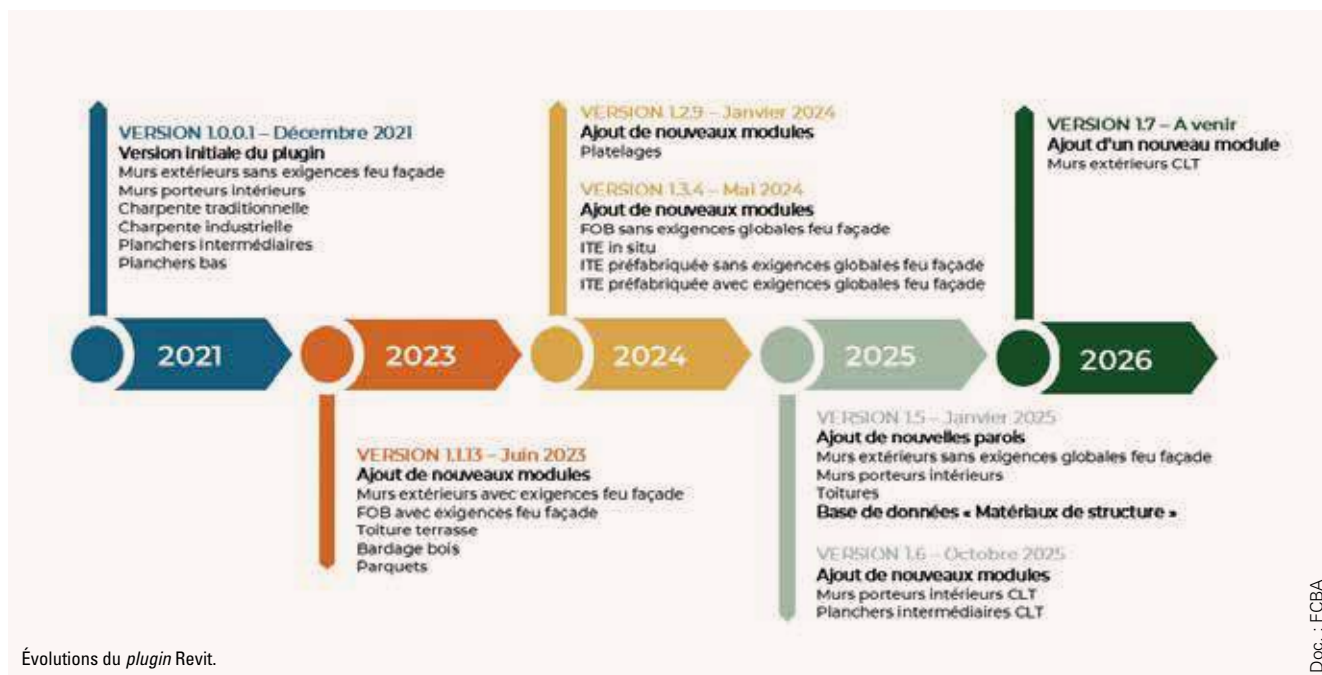
Pour exploiter cette base de données, le groupe de travail BIM du CSF Bois a développé un *plugin* Revit accessible gratuitement par tous les concepteurs d'ouvrages en construction bois. Celui-ci permet d'accéder directement aux solutions standard du Catalogue Bois Construction depuis l'interface du logiciel Revit, logiciel de CAO dont la particularité est d'être un logiciel BIM multi-métier destiné aux professionnels du BTP (ingénieurs, architectes, dessinateurs-projeteurs,

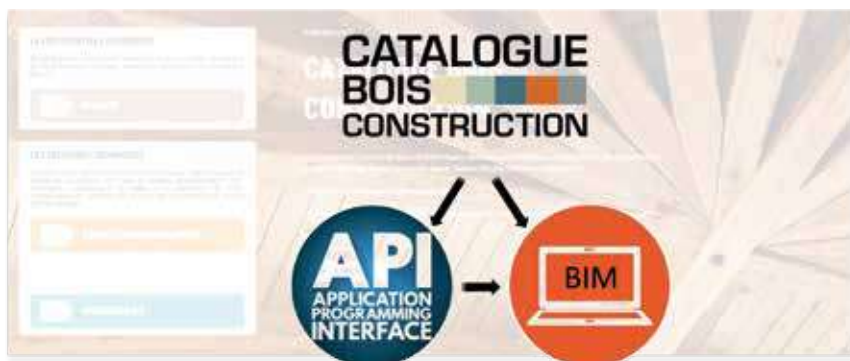
³ Bimiser a consisté ici à codifier les solutions techniques du Catalogue Bois Construction en les mettant au format POBIM.

⁴ Interface logicielle qui permet de connecter un logiciel ou un service à un autre logiciel ou service afin d'échanger des données et des fonctionnalités.

⁵ Composant logiciel qui ajoute une fonctionnalité spécifique à un programme informatique ou à un navigateur web existant.

⁶ Revit est un logiciel de conception de bâtiment édité par la société américaine Autodesk qui permet de créer un modèle en 3D d'un bâtiment pour générer divers documents nécessaires à sa construction (plan, perspective, ...).





La base de données API (interface de programmation) a été créée par le GT BIM CSF Filière Bois pour mettre à disposition les objets génériques bois-construction en permettant accessibilité et compatibilité à tous les utilisateurs (éditeurs de logiciels métiers ou de bases de données par exemple).

entrepreneurs...). Chaque année, de nouveaux modules viennent compléter la base de données ainsi que le *plugin* Revit. Ainsi, en 2025, deux nouveaux modules « Murs intérieurs CLT » et « Planchers intermédiaires CLT » ont été développés et sont disponibles dans la version 1.6 du *plugin* Catalogue Bois Construction (catalogue-bois-construction.fr/plugin-revit).

D'ici décembre 2026, un nouveau module « Murs extérieurs CLT » sera disponible dans une nouvelle version du *plugin* Revit.

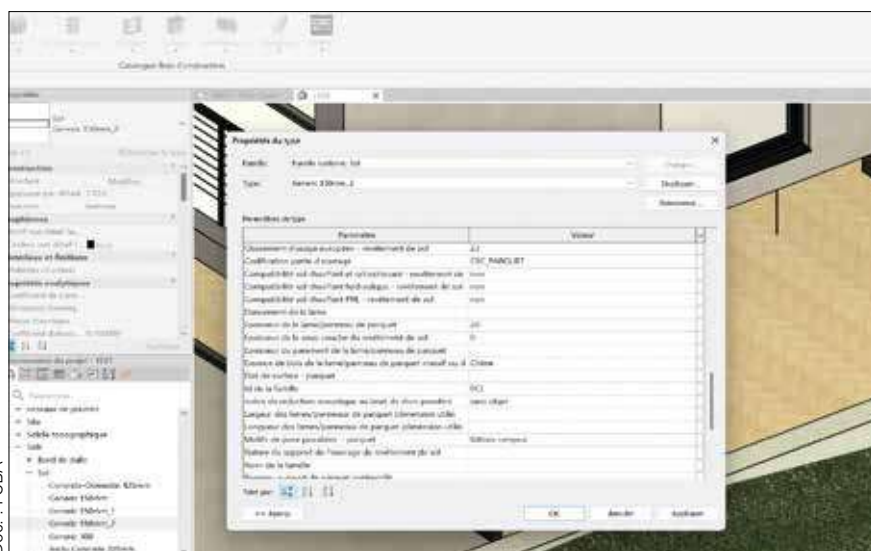


Module bardage du *plugin* Revit.

PARTAGER L'INFORMATION

Le groupe de travail BIM du CSF Bois est aujourd'hui composé d'une quinzaine de membres parmi lesquels des éditeurs de logiciels et les principaux syndicats et organisations professionnels des métiers du bois, comme la Fédération nationale du bois (FNB), qui avait conçu le catalogue de bois français pour ses adhérents.

En développant des objets génériques via le GT BIM du CSF Bois, la FNB permet aux fabricants de parquets, de bardages, de platelages, etc., de proposer à leurs clients (maîtres d'œuvre, bureaux d'études) d'utiliser ces standards directement dans la maquette numérique. Les adhérents sont régulièrement informés de l'avancement des travaux grâce aux commissions techniques ouvertes à tous les professionnels de la construction bois. En complément, les opérations de communication (conférences, articles de presse...) représentent une partie importante des activités du GT BIM du CSF Bois qui édite aussi régulièrement des supports de sensibilisation pour les professionnels. 🌲



Module parquet du *plugin* Revit.

Bois de France : six ans déjà



Photo : Bois de France

Stand Bois de France sur le Forum Bois Construction au Grand Palais à Paris.

Le label Bois de France a été créé en 2020 afin de valoriser les approvisionnements en bois français et de garantir l'origine des bois et leur transformation en France. Depuis, la démarche a connu de nombreux développements. Entretien avec Jérôme Martinez, responsable du label, et Frédéric Lera, chargé du développement.

Quels ont été les débuts du label ? Avez-vous commencé le « recrutement » des adhérents par les scieries ou s'agissait-il dès le départ d'une action s'adressant à tous les acteurs de la filière ?

Jérôme Martinez – Les scieries se sont engagées naturellement très vite parce qu'elles sont au début de la chaîne, et sans elles, il serait impossible de parler de la traçabilité. Mais, dès le départ, l'action a été menée dans tous les secteurs. Il a fallu travailler parallèlement sur la demande, notamment dans le domaine de la construction, pour créer un effet de levier des deux côtés.

Combien d'adhérents y a-t-il aujourd'hui, et quels sont leurs profils ?

Jérôme Martinez – Nous avons actuellement 300 adhérents et il s'agit, pour l'instant, majoritairement de scieries. Mais les charpentiers et les fabricants de bois d'ingénierie pour la construction, tels que le lamellé-croisé, le lamellé-collé, le bois massif abouté, etc., sont de plus en plus nombreux. On commence également à travailler avec des menuisiers et des négociants. Un autre secteur s'est développé récemment : l'emballage. Il ne faut pas oublier les entreprises autour du bois-énergie, notamment les fabricants de granulés, qui font partie des adhérents depuis pratiquement le démarrage du label.

Est-ce que l'on a pu observer la progression de l'emploi du bois français dans la construction ou dans d'autres secteurs ces dernières années ?

Jérôme Martinez – C'est assez compliqué à évaluer car nous n'avons pas aujourd'hui d'indicateurs précis. Par exemple, la plupart des statistiques actuelles incluent le bois-énergie et, plus particulièrement, le bois-bûche, un produit qui, par définition, voyage très peu et n'est quasiment pas importé – cela gonfle mathématiquement le taux global de bois français employé dans tous les secteurs : construction, ameublement, panneaux... En revanche, notre récente inscription sur une plateforme de regroupement de marchés

PROGRAMME

Référence : 25PR2143

Budget total : 400 k€

Financement France Bois Forêt : 75 %



Photo : Bois de France



Photo : Bois de France

La Maison de l'Innovation du groupe La Poste, à Nantes (44), réalisation labellisée Bois de France, comprend 2700 m² de bois, principalement du lamellé-collé, CLT et bois d'ossature. Architectes : Baumschlager Eberle Architekten.

publics nous permet de constater que le nombre de marchés en bois français est important.

Frédéric, vous avez rejoint l'équipe de Bois de France en tant que référent du développement en septembre 2025. Quelles sont les actions que vous engagez dans le cadre de cette fonction ?

Frédéric Lera – J'ai commencé par rédiger des documents de prospection qui permettent d'expliquer ce que représente le label Bois de France et de quelle façon il est délivré à une entreprise. Au quotidien, je m'occupe de toute la prospection en allant sur le terrain pour rencontrer différents professionnels du marché : scieurs, constructeurs, menuisiers, charpentiers, négoce...

Parmi ces professionnels, quels sont les plus faciles à convaincre ?

Frédéric Lera – Les scieurs car, de par leur position dans la chaîne de valeur, ils peuvent se faire labelliser facilement en prouvant qu'ils transforment le bois

provenant des forêts françaises. Pour les charpentiers, constructeurs, menuisiers, la tâche est plus compliquée, ils doivent retracer l'ensemble de la chaîne, avec des fournisseurs déjà labellisés Bois de France. Il faut que toutes les étapes de transformation soient certifiées.

Jérôme Martinez – C'est pourquoi nous parlons de chaîne de contrôle. Les audits sont effectués par un certificateur indépendant. L'arrivée de Frédéric nous a permis de nous ancrer réellement sur le terrain et de voir les interlocuteurs en face. Il est en quelque sorte devenu le visage de Bois de France et nous avons tout de suite senti que ce contact direct portait ses fruits.

Quelles ont été les principales actions mises en place depuis la création du label ?

Jérôme Martinez – Ce projet m'a été confié en janvier 2020, deux mois avant la crise sanitaire. Après plusieurs rencontres avec des entreprises en février 2020, j'ai rédigé le référentiel durant le premier

confinement. Peu après, nous avons travaillé à la rédaction du *Guide pour inscrire les produits Bois de France dans la commande publique*, publié fin 2021 et qui s'adresse aux maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre. L'arrivée de nouveaux membres dans l'équipe de l'association, Juliette Nouaux, référente prescription, et Anthony Marcadier, référent technique, a permis de développer différents outils de communication : site internet, plaquettes de présentation du label, réseaux sociaux, présence sur de nombreux salons. Au fur et à mesure de notre développement, il a fallu faire évoluer le référentiel, lequel est en cours d'accréditation par le COFRAC¹. Le but du jeu est de toujours s'adapter au fonctionnement des entreprises pour qu'elles arrivent à apporter la garantie Bois de France de la façon la plus efficiente.

Est-ce que la visibilité du label Bois de France se développe chez les distributeurs et dans les négoce ?

Frédéric Lera – Oui, progressivement. On observe que le label Bois de France gagne

¹ Comité français d'accréditation.

en visibilité. C'est un travail de longue haleine parce qu'il faut que toute la chaîne de transformation soit certifiée. C'est assez facile, par exemple, pour le bois-énergie où il y a uniquement le scieur, le fabricant de granulés et la centrale qui revend le produit. L'affaire est plus compliquée dans le cas d'autres produits en revanche. Mais petit à petit, nous nous développons dans le domaine de la construction, de l'emballage, etc.

Jérôme Martinez – Nous comptons aussi nous développer en BtoC² sur des produits de grande consommation. Par exemple, nous travaillons actuellement avec une entreprise basée dans le Jura et produisant des jeux en bois. Elle pourra

bientôt afficher sur ses produits le label Bois de France.

En 2022 et 2024, le label Bois de France a été délivré à deux bâtiments abritant des supermarchés Lidl. Avez-vous labellisé d'autres projets ?

Jérôme Martinez – Oui ! Parmi les plus récentes, nous pouvons citer la labellisation au niveau Or de l'usine TeboLVL à Lempdes-sur-Allagnon, la réhabilitation et surélévation du pavillon Keller à Paris au niveau Argent, ou encore la porte du palais Rohan de Bordeaux. Sans oublier un bâtiment emblématique pour la filière forêt-bois : le siège de l'ONF³ à Maisons-Alfort.

Cette année, Bois de France a déjà participé à deux événements importants : le salon Eurobois à Lyon et le Forum International Bois Construction à Paris. Quelles autres manifestations sont prévues dans votre agenda 2026 ?

Jérôme Martinez – Nous serons présents sur le stand de la filière au Carrefour international du bois à Nantes, puis à l'automne aux manifestations dédiées à l'immobilier : le salon Sibca, le Congrès de l'Union sociale pour l'habitat, le Salon de l'investissement immobilier, sans oublier Batimat et le Salon des maires et des collectivités locales. L'année 2026 est particulièrement riche en événements professionnels ! 🍷

² Business to consumer, représente les entreprises qui s'adressent à des particuliers.

³ Office national des forêts.



Photo : Luc Boegly

Labellisé Bois de France, le pavillon Keller à Paris (15^e arr.) a nécessité 316m³ de bois, principalement du lamellé-collé, du bois massif d'ossature et du CLT. Architecture : Nunc Architectes.



Photo : Commune de Bourg-d'Oisans

Grande halle du Bourg-d'Oisans (38) ; architecture : Sens Montagne Architecture. Sa structure comprend 110m³ de bois massif.



TROIS NIVEAUX DE LABELLISATION

Les trois niveaux de labellisation de projet Bois de France sont obtenus selon le taux de matière Bois de France (calculé sur la partie bois du projet) contenu dans la réalisation :

- labellisation niveau Bronze si le taux est compris entre 50 et 64 % ;
- labellisation niveau Argent si le taux est compris entre 65 % et 79 % ;
- labellisation niveau Or si le taux est au moins de 80 %.

FrenchTimber accompagne les exportateurs de bois français



Photo : FrenchTimber

Stand FrenchTimber au salon BAU en Allemagne.

Créée en 2001, l'association FrenchTimber est chargée de promouvoir les sciages et les produits bois français à l'exportation. Entretien avec son directeur, Jean-François Guilbert.

Quelles sont les principales actions développées par FrenchTimber depuis sa création voilà 25 ans ?

Il y a tout d'abord la partie veille économique. FrenchTimber suit en permanence les fluctuations des marchés internationaux du bois et transmet ces informations à ses adhérents et financeurs à travers des *newsletters* thématiques concernant l'import des résineux en France, les exportations françaises et des pays concurrents, le suivi des prix des bois sur différentes zones, l'importation des grumes de résineux, de chêne et de hêtre en Chine par exemple... L'année dernière, nous avons produit 27 publications de ce type. La présence sur les salons internationaux est un autre volet important de notre activité. En 2025, FrenchTimber a participé à huit salons, principalement en Asie et en Europe, en accompagnant 45 entreprises. Après chacun de ces événements, nous réalisons un rapport de mission qui permet d'alimenter une base de données de contacts internationaux partagée avec nos adhérents. Nous concevons et distribuons par ailleurs cinq brochures par an, essentiellement

en anglais, pour présenter les essences feuillues, résineuses, les classements européens... La communication et la promotion internationale se font également via frenchtimber.com et sur LinkedIn.

Quelles sont les difficultés auxquelles sont confrontés les exportateurs de bois français, et de quelle façon pouvez-vous les aider à accéder aux différents marchés ?

Chaque pays a ses propres exigences. Pour vendre des sciages résineux aux États-Unis par exemple, on a besoin de faire certifier la ressource afin qu'elle soit conforme aux normes américaines. En 2007, nous avons fait certifier le douglas français, et, actuellement, nous sommes en train de faire la même démarche avec le sapin et l'épicéa grâce au soutien de France Bois Forêt. Nous avons par ailleurs travaillé sur les normes de construction en Chine et au Japon pour y faire entrer toutes les essences françaises. Il n'y a pas plus de difficultés sur les marchés internationaux que sur le marché français, juste des particularités qu'il faut savoir appréhender.

PROGRAMMES

PROMOTION INTERNATIONALE

Référence : 25PR2100

Budget total : 550 k€

Financement France Bois Forêt : 69%

VEILLE ÉCONOMIQUE

Référence : 250E2099

Budget total : 60 k€

Financement France Bois Forêt : 48%

Cela nécessite des connaissances, une stratégie claire dans la durée et un engagement des entreprises. FrenchTimber offre l'opportunité de bénéficier de l'expérience d'autres entreprises et d'être accompagné sur de nouveaux marchés.

Quelles sont les essences de bois françaises les plus exportées ? De quels types de produits s'agit-il ?

Nous suivons les essences résineuses comme l'épicéa, le douglas et le pin. En ce qui concerne les feuillus, cette veille concerne le chêne, le hêtre et le frêne. Au départ, FrenchTimber s'occupait principalement de la promotion des sciages, mais de nombreuses scieries ayant développé des produits de seconde transformation, le champ d'action a été élargi aux parquets, decking, bois lamellé-collé... Les bois résineux représentent le gros du volume des exportations avec 1 Mm³, mais pour les entreprises concernées, il ne s'agit que d'une faible part de la production, environ 15% en moyenne. En revanche, les entreprises qui transforment les feuillus se positionnent comme les plus grandes exportatrices, avec parfois 100% de production dédiée à l'export. Il y a un vrai décalage.

La filière forêt-bois française a-t-elle été impactée au niveau des exportations par les changements de droits de douane imposés par les États-Unis ?

Les États-Unis ne sont pas le plus grand marché pour les exportations françaises qui n'y représentent que 10 000 m³, soit 1,2% du volume total exporté. L'Europe, elle, envoie, chaque année, environ 5 millions de mètres cubes de bois aux États-Unis, et les droits de douane concernant ces exportations s'élèvent à 10%, ce qui est relativement peu en comparaison des 45% imposés aux Canadiens. Néanmoins, les flux ont changé, et une partie des bois européens exportés auparavant aux États-Unis risque de se retrouver sur le marché français ou de concurrencer les bois français sur d'autres marchés. Les « taxes Trump » ne sont pas le seul problème. Le fait que le dollar ait chuté de 15% par rapport à l'euro complique aussi les transactions sur certains marchés mondiaux.

Quid de la guerre au Moyen-Orient ?

Si le conflit se prolonge, il risque évidemment d'impacter la situation des exportations françaises sur ce marché. Pour information, cela représente par an

entre 2 000 et 6 000 m³ en sciages de résineux, environ 1 000 m³ en sciages de chêne et 1 600 m³ de sciages de hêtre. Ce ne sont donc pas nos plus grands marchés en comparaison avec ceux de la Chine et du Vietnam ou encore celui de la Grande-Bretagne. Comme pour les taxes américaines, le risque est dans la modification des flux et l'impact que cela pourrait avoir sur le marché national.

Comment les exportations de bois français ont-elles évolué au cours des quinze dernières années ?

Elles ont considérablement augmenté. En 2011, les entreprises françaises avaient réalisé 200 M€ de chiffre d'affaires à l'export en sciages de chêne, de hêtre et de résineux confondus. En 2025, on arrive à 440 M€. En 2011, on vendait environ 300 000 m³ de bois, alors qu'en 2025 les ventes atteignent 1,2 Mm³. Les raisons de cette hausse des exportations par des entreprises sont multiples : profiter de prix plus élevés sur d'autres marchés ; écouler certaines qualités de bois peu demandées dans l'Hexagone ; vendre des bois non secs séchoir ; diversifier les risques... ➤

Photo : MS Bois



Chargement fluvio-maritime.

Photo : FrenchTimber



Photo de groupe avec les exposants du pavillon France au salon FMC de Shanghai (Chine).

Faire converger les outils économiques de la filière forêt-bois



Photo : Adobe Stock

France Bois Forêt et le CODIFAB¹ collaborent afin de fusionner deux outils déjà en place dans le but d'améliorer la lecture des dynamiques économiques et environnementales de la filière forêt-bois. Grâce à cette approche consolidée, les décideurs publics et privés pourront s'appuyer sur des données fiables et structurées pour orienter leurs choix et leurs actions.

et physiques de la filière, France Bois Forêt et le CODIFAB travaillent à la mise en cohérence de deux dispositifs existants : le Tableau Emplois-Ressources (TER) en valeur, issu de la Veille économique mutualisée (VEM), et le modèle de flux physiques de la filière, développé par Carbone 4². Ce nouveau dispositif constituera un appui solide à la prise de décision des acteurs publics et privés.

Depuis la fin de l'année dernière, afin de disposer d'un outil unique de pilotage stratégique facilitant la compréhension des flux économiques

PROGRAMME

Référence : 250E2053

Budget total : 84 k€

Financement France Bois Forêt : 50 %

¹ Comité professionnel de développement des industries françaises de l'ameublement et du bois.

² Carbone 4 est le premier cabinet de conseil indépendant spécialisé dans la stratégie bas-carbone et l'adaptation au changement climatique.

DÉMARRAGE DU PROJET

À la suite d'un appel d'offres, le consortium composé de Carbone 4, FCBA³ et Terriflux⁴ a été retenu pour conduire cette mission. Les travaux ont démarré en janvier dernier par des entretiens avec plusieurs organisations professionnelles de la filière ainsi qu'avec des experts, afin de mieux cerner les besoins et de préciser les fonctionnalités attendues du futur outil. Le comité de pilotage, composé des représentants

de France Bois Forêt et du CODIFAB, assure le suivi opérationnel de la mission et les échanges réguliers avec le consortium.

La première phase des travaux consiste à recenser les données disponibles ainsi que les différentes options de convergence entre les deux modèles pour cartographier l'existant. Elle comprend notamment la réalisation d'un inventaire des correspondances structurelles entre la VEM et le modèle développé par

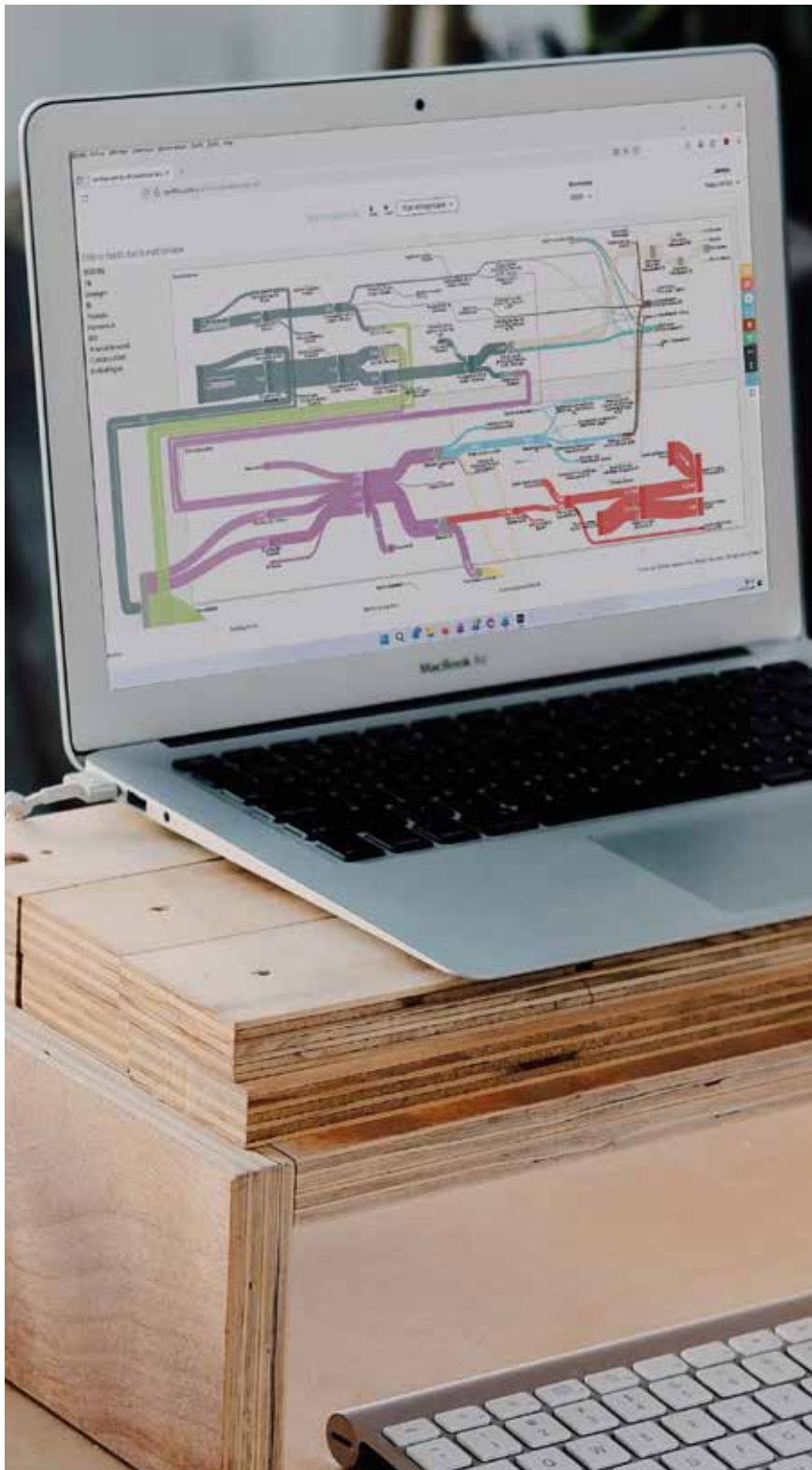
Carbone 4, incluant une comparaison des typologies de flux (nature, fréquence, niveau de granularité) et l'identification des liens fonctionnels entre les jeux de données. Cette phase inclut également une réflexion méthodologique visant à définir les modalités de réconciliation entre les données monétaires issues de la VEM et les données physiques issues du modèle de flux. Des entretiens complémentaires avec des experts de la filière pourront être organisés

³ Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement.

⁴ Terriflux est une startup spécialisée dans la modélisation et la visualisation des flux réels de secteurs d'activités, parmi lesquels la filière forêt-bois.



Photo : Adobe Stock



DR

Les flux de la filière forêt-bois modélisés par le cabinet Carbone 4.

afin d'opérer certains arbitrages méthodologiques.

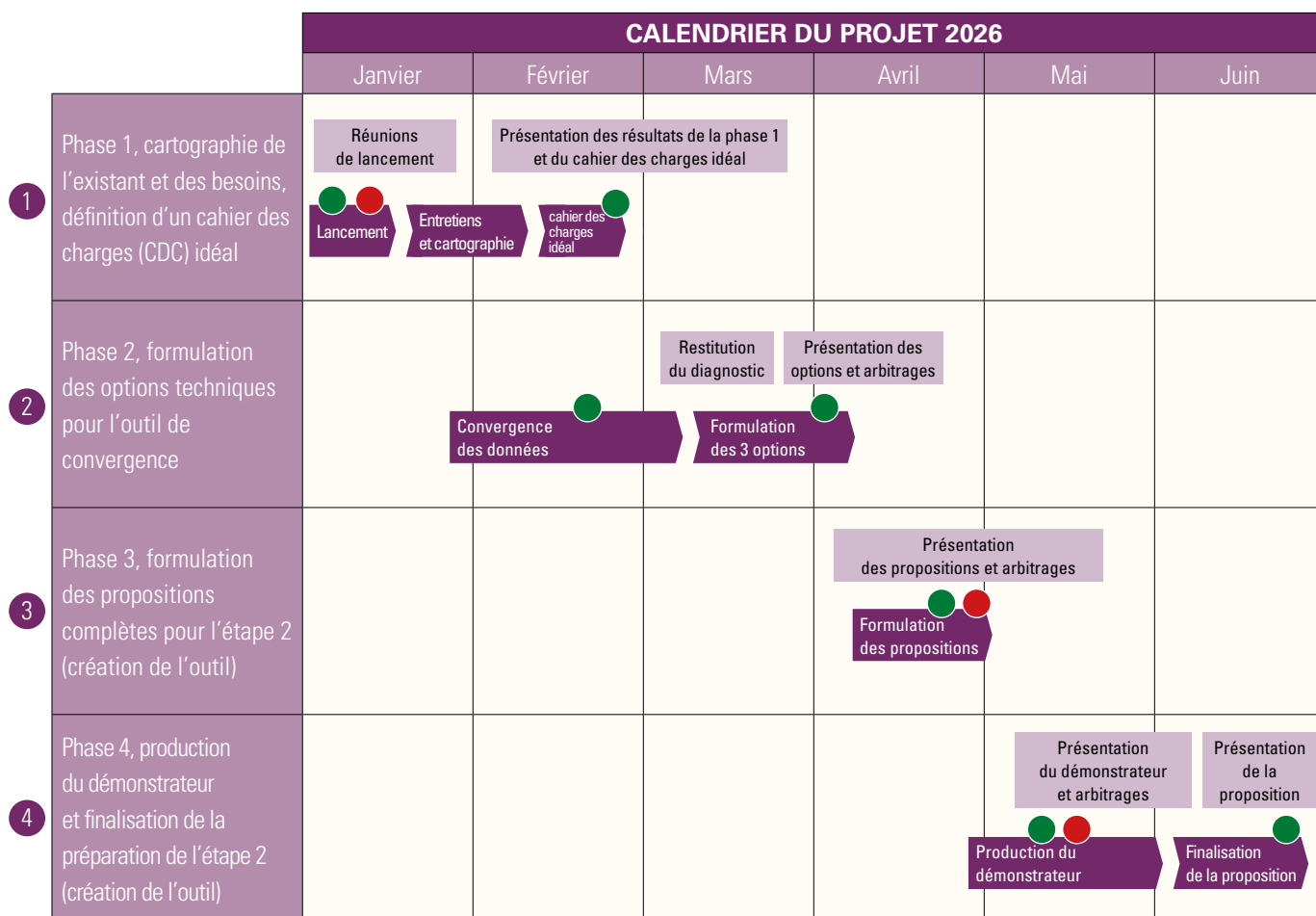
RÉSULTATS ATTENDUS

Le modèle issu de la convergence des deux outils constituera, à terme, une base de scénarisation permettant d'explorer différents scénarios d'évolution de la filière. Cette capacité de simulation reposera sur l'activation de différents jeux de paramètres modulables.

Plusieurs indicateurs ont d'ores et déjà été identifiés pour être intégrés au modèle. Pour la composante économique, il s'agit notamment d'indicateurs relatifs au commerce extérieur, aux performances économiques par marché de destination finale et par activité, ainsi qu'à leur croisement, incluant la valeur ajoutée et l'emploi direct. Pour la dimension carbone, différents indicateurs ont été proposés par marché, type de bois et origine, parmi lesquels l'empreinte carbone, les émissions évitées et le stock de carbone dans les produits bois. L'outil devra être ergonomique pour ses utilisateurs et permettre à la fois une vision agrégée de la filière (structurée autour de cinq grands marchés) et une analyse plus fine reposant sur environ soixante branches d'activité.

Cette première étape de préfiguration, qui durera six mois, vise à préciser les besoins, à évaluer la faisabilité des différentes options envisagées et à cadrer les travaux qui seront engagés dans la deuxième phase du projet. •

CALENDRIER DU PROJET 2026



● Réunion avec le comité directeur

● Réunion en plénière avec la filière

LA DÉMARCHE DE CONVERGENCE

Elle s'appuiera sur les méthodes développées dans le cadre du projet BACC-FIRE⁵ porté par l'ADEME⁶, notamment en matière de comparaison structurelle des modèles, d'harmonisation des hypothèses, de mise en correspondance des périmètres et de réconciliation des données. Il est à noter que le modèle convergent produira des résultats différents de ceux obtenus avec les modèles utilisés séparément. Afin de préserver la comparabilité temporelle des analyses, une rétopolation des séries sera réalisée, selon des pratiques comparables à celles mises en œuvre par Eurostat⁷ et l'INSEE⁸, consistant à recalculer les séries historiques à partir de la nouvelle méthodologie afin de garantir la cohérence des trajectoires dans le temps.

⁵ Projet d'évaluation des contributions du carbone forestier et des produits bois à l'atténuation du changement climatique par construction de schémas de filières génériques. Le projet BACC-FIRE réunit l'ONF, FCBA, l'IGN, l'UMR SILVA de l'INRAE et AgroParisTech, Terriflux, les services forestiers et l'université de Laval au Canada.

⁶ Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.

⁷ Eurostat est l'office statistique de l'Union européenne chargé de fournir des statistiques et des données de haute qualité sur une large série de domaines à propos de l'Europe.

⁸ L'institut national de la statistique et des études économiques collecte, produit, analyse et diffuse des informations sur l'économie et la société françaises.

Un Salon international de l'agriculture 2026 qui envoie du bois



Photo : France Bois Forêt

Entourant Anne Duisabeau, présidente de France Bois Forêt : Anne-Laure Cattelot, présidente du conseil d'administration de l'ONF, et Antoine d'Amécourt, président de Fransylva.

Au Salon international de l'agriculture, la filière forêt-bois a mis en avant son rôle de pourvoyeuse de solutions pour la décarbonation sur son stand **#UtileParEssence**, et a relayé la campagne de communication **Nos forêts envoient du bois**.

Comme chaque année, la filière forêt-bois était présente porte de Versailles, afin de faire connaître au grand public les enjeux liés à la forêt, à la gestion forestière et l'importance de l'utilisation du bois pour la transition écologique. Pendant toute la durée de l'évènement, le stand de la filière piloté par Fransylva¹ et mitoyen du stand de l'ONF² a accueilli de nombreux visiteurs, des néophytes aux propriétaires de forêts en passant par les enfants et leurs parents. Ces derniers ont pu profiter de sessions de quiz animées par un comédien,

d'un *photobooth*³ pour une immersion en forêt et de nombreux documents pédagogiques mis à leur disposition. Des documents qui ont su trouver leur public : plus de 3350 ont été distribués, autant qu'en 2025. Une dynamique positive qui se retrouve sur la fréquentation du stand, avec une baisse de participation aux animations de 14 %, alors que la fréquentation du salon était, elle, en recul de 28 % notamment en raison de l'absence exceptionnelle des bovins.

Au total, 5946 visiteurs se sont arrêtés pour se renseigner, participer à un quiz ou repartir avec une photo. Plusieurs personnalités ont également été accueillies. Parmi elles, la ministre de la Transition écologique, Monique Barbut, accompagnée de son ministre délégué

Mathieu Lefèvre, a annoncé lors de son passage la réouverture du guichet des aides au renouvellement forestier France Nation Verte. Une mesure attendue et demandée de longue date par les professionnels.

Enfin, lors de la soirée organisée pour les professionnels de la filière le 25 février, Anne Duisabeau, présidente de France Bois Forêt, est intervenue aux côtés d'Antoine d'Amécourt, président de Fransylva, et d'Anne-Laure Cattelot, présidente du conseil d'administration de l'ONF, afin de réaffirmer le maintien de la trajectoire de la filière forêt-bois française dans différents domaines : développer des usages du bois et des capacités industrielles pour mieux répondre à la demande ; adapter les forêts sur le long terme face au changement climatique dans le respect de la multifonctionnalité forestière (économique, environnementale et sociale) ; renforcer l'attractivité des métiers de la filière ; rapprocher les citoyens de celle-ci et de la forêt. 🌲

PROGRAMME

Référence : 256P2075

Budget total : 185 000 €

Financement France Bois Forêt : 86 %

¹ Fédération des syndicats de forestiers privés de France.

² Office national des forêts.

³ Installation ou cabine équipée d'un appareil photo automatique où les invités peuvent se prendre en photo.

La filière forêt-bois française célébrée au Grand Palais



Photo : Bois de France

Le Forum International Bois Construction a renouvelé son succès au Grand Palais à Paris du 25 au 27 février dernier lors d'une 15^e édition sur le thème « Face au climat », pour adapter le bâtiment et le cadre de vie au changement climatique avec le bois et les matériaux bio/géosourcés.

Avec 18 000 entrées, 600 conférenciers, 374 exposants dont 124 architectes et ingénieurs au niveau de la Galerie, l'édition 2026 du Forum International Bois Construction a dépassé ses résultats obtenus l'année dernière. Largement représentée, la filière forêt-bois française a été la protagoniste de plusieurs moments forts de l'événement.

LE BOIS, MATÉRIAU STRATÉGIQUE DANS LA COURSE À LA DÉCARBONATION

Lors de la session d'ouverture officielle du Forum, Anne Duisabeau, présidente

de France Bois Forêt, a souligné la centralité du bois, matériau biosourcé, dans l'atteinte de la neutralité carbone de la France en 2050. Elle a également rappelé la mobilisation pleine et entière de la filière en ce sens, ainsi que la disponibilité de la ressource, multipliée par deux depuis 1850, pour atteindre aujourd'hui 17,6 milliards d'hectares de forêt.

À la suite de cette session d'ouverture s'est tenue la signature de l'Alliance éco-matériaux. Ce collectif, fédérant quinze organisations professionnelles

parmi lesquelles France Bois Forêt, a été créé pour accélérer le développement des matériaux de construction d'origine bio/géosourcée.

COUP D'ENVOI POUR FRANCE BOIS 2030

Le Forum, au sein duquel Bois de France était particulièrement visible grâce à son dirigeable, a également été l'occasion du lancement officiel de la mission France Bois 2030 et de la tenue d'un atelier dédié au projet. La mission a pour objectif de promouvoir l'utilisation du bois français dans la réalisation des ouvrages et des aménagements liés aux Jeux olympiques et paralympiques d'hiver des Alpes Françaises 2030 et ainsi réduire les émissions de carbone de ces installations. Une occasion supplémentaire pour la filière de s'afficher plus que jamais unie. 🍀



Les événements 2026 de la forêt et du bois

DU 2 AU 4 JUIN 2026

CARREFOUR INTERNATIONAL
DU BOIS
LA BEAUJOIRE, NANTES
timbershow.com



DU 28 SEPTEMBRE AU 1^{ER} OCTOBRE 2026

BATIMAT, SALON DE L'INDUSTRIE
ET DES MÉTIERS DU BÂTIMENT
PARIS EXPO, PORTE DE VERSAILLES
batimat.com



DU 1^{ER} AU 3 SEPTEMBRE 2026

SIBCA, SALON DE L'IMMOBILIER
BAS CARBONE
GRAND PALAIS, PARIS
sibca.fr



DU 24 AU 26 NOVEMBRE 2026

SALON DES MAIRES
ET DES COLLECTIVITÉS LOCALES
PORTE DE VERSAILLES, PARIS
salondesmaires.com



DU 24 AU 26 NOVEMBRE 2026

ALLFORPACK
EMBALLAGE
PARIS-NORD VILLEPINTE
actualites.all4pack.fr



DU 8 AU 10 DÉCEMBRE 2026

SIMI, SALON
DE L'INVESTISSEMENT IMMOBILIER
PORTE DE VERSAILLES, PARIS
salonsimi.com



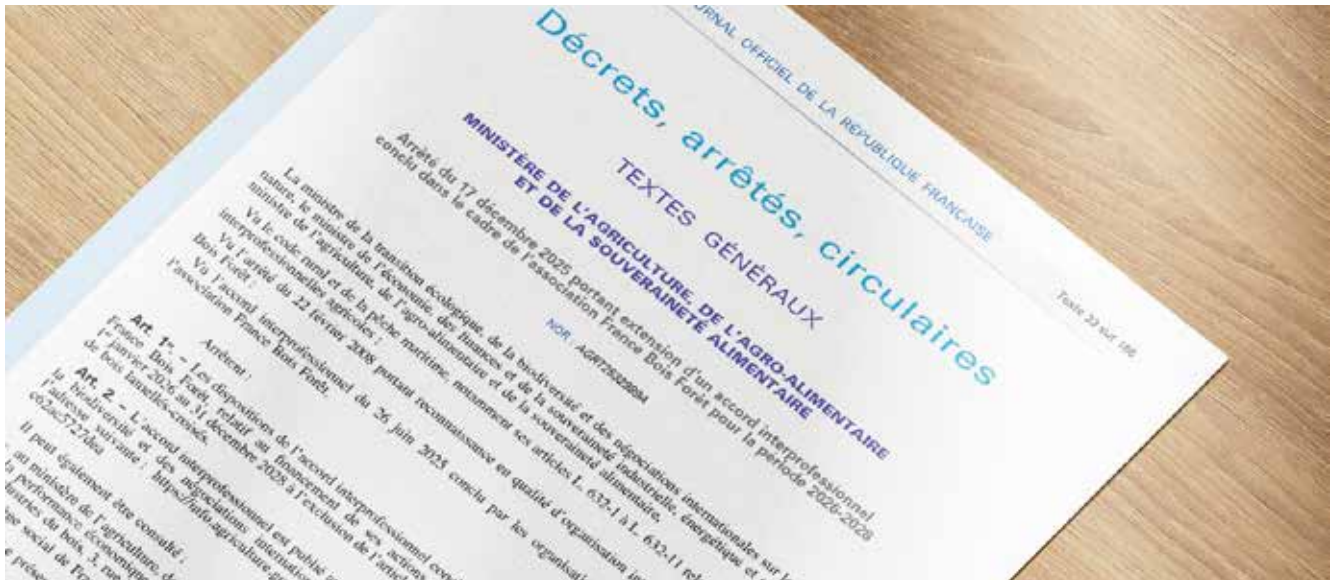
DU 2 AU 6 DÉCEMBRE 2026

SALON EUROPÉEN
DE L'ÉDUCATION
PORTE DE VERSAILLES, PARIS
salon-education.com



Plus d'informations
sur les événements
de la filière forêt-bois
sur franceboisforet.fr

Renouvellement de l'accord interprofessionnel pour la période 2026-2028



L'accord interprofessionnel relatif au financement des actions de France Bois Forêt pour la période 2026-2028 a été adopté lors du conseil d'administration du 26 juin 2025.

par tous moyens à sa disposition (mises en demeure, évaluations d'office, procédures judiciaires, etc.).

Il fait l'objet d'un arrêté d'extension par les pouvoirs publics en date du 17 décembre 2025, publication au *Journal officiel* le 23 décembre 2025. C'est cette extension qui confère aux cotisations collectées par France Bois Forêt leur caractère obligatoire.

LE CALENDRIER CVO 2026

Le principe de base de la CVO est que toutes les activités inscrites dans l'accord interprofessionnel doivent faire l'objet d'une déclaration annuelle. La contribution qui en découle pour 2026 est due à France Bois Forêt sur la base des données comptables de l'année 2025.

La CVO peut être télédéclarée sur le site cvo.franceboisforet.fr depuis le 16 mars 2026. Par ailleurs, France Bois Forêt a également adressé les documents de déclaration par voie postale aux contributeurs identifiés. Toutefois, si vous n'avez pas reçu ces documents, vous devez les télécharger sur le site indiqué ci-dessus, ou procéder à la déclaration en ligne.

DATE LIMITE D'EXIGIBILITÉ

Vous pouvez déclarer votre CVO jusqu'au 30 avril 2026. Au-delà de cette date, France Bois Forêt sera dans l'obligation de procéder au recouvrement des CVO qui lui sont dues

France Bois Forêt
Service gestion CVO
CS 90006 - 59718 Lille Cedex 9
tél. : 03 66 88 39 63
franceboisforet.fr

Le texte complet de l'accord interprofessionnel 2026-2028 ainsi que son arrêté d'extension du 17 décembre 2025 sont disponibles et téléchargeables sur le site franceboisforet.fr, rubrique CVO.



Vous restaurez un bâtiment accueillant du public avec du bois français ?

Accompagnez votre projet d'une dotation de

10 000 €



**FONDATION
FRANCE BOIS FORÊT
POUR NOTRE
PATRIMOINE**

SOUS L'ÉGIDE DE LA FONDATION DE FRANCE

**Appel à projet
2026**

Comment participer ?

Déposez votre dossier au plus tard
le 31 octobre 2026 sur :

franceboisforet.fr



Projets récompensés en 2025



La fondation France Bois Forêt pour notre Patrimoine soutient les projets de restauration du patrimoine bâti accessible au public.

Sous l'égide de
**Fondation
de
France**